**LE JOURNAL DU JURA** www.journaldujura.ch

# C'est pourtant simple, presser sur un bouton!

JOUR D'ÉLECTION Début de législature oblige, le Grand Conseil a procédé hier à moult élections. Sans surprise: fallait remplir les bulletins à la main!

PAR PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER



Les quatre nouveaux députés francophones. De gauche à droite: Maurane Riesen (PSA), Jean-Luc Niederhauser (PLR), Virginie Heyer (PLR) et Sandra Roulet (PSJB) STÉPHANE GERBER

e Grand Conseil sorti des urnes a été assermenté hier, comme le gouvernement, le premier jour d'ouverture d'une session de deux semaines. Le temps, pour le radical biennois et doyen d'âge Peter Moser d'ouvrir les feux en procédant à quelques essais. «Si vous êtes là, pressez sur le bouton bleu.» Premier essai: pas concluant. «A vue de nez, vous devez être beaucoup plus.» Deuxième essai: pas terrible, non plus. «Le bouton bleu, des qualités. L'homme a récolté le bouton bleul» A la troisième tentative, le malheureux Peter trés. 24 étaient vides. Moser a abandonné: le nombre de ceux qui pressaient n'avait de cesse de diminuer. La pression du pouvoir, sans doute. Bon, on sait qu'ils étaient 159

sur 160 à se lever pour jurer ou promettre qu'ils allaient défendre la Constitution.

«Sur 160 membres, le parlement tout frais compte 34 petits nouveaux et 57 femmes» a précisé Peter Moser. Parmi eux, surtout des agriculteurs, des membres de l'administration et des profs.



Un beau score pour Neuhaus. SG

«Mais où sont les représentants des PME?» s'est inquiété le doyen d'âge. Lequel sait fort bien que ces PME représentent l'épine dorsale de la Suisse et à plus forte raison du canton de Berne. Après ces quelques remarques, l'homme a pu organiser l'élection du président du parlement, en l'occurrence celle de Jürg Iseli, un rusé agrarien de Zwieselberg qui a déjà présidé la toute-puissante Commission des finances. Tout le monde ne lui a trouvé que 135 voix sur 159 bulletins ren-

Le nouvel élu a plaidé pour des débats objectifs: «Je dirigerai, certes, mais c'est vous qui ferez la musique». Un vrai chef d'orchestre, c'est sûr. Et optimiste, de surcroît. Ne mise-t-il pas sur un chœur constructif? Et si on passait comme chat sur braise sur les autres élections? Le premier vice-président est un Vert libéral. Hannes Zaugg-Graf, d'Uetendorf, a obtenu 146 voix sur 159.

Pour la seconde vice-présidence, ça s'est un peu corsé,

Jürg Iseli, premier Bernois. SG

puisque deux candidats étaient en lice? Explications? Certains partis ne sont plus trop contents du tournus actuel voulant que sur une législature de quatre ans, un UDC, un PS et un PLR occupent la présidence, ainsi qu'un représentant des autres partis à tour de rôle.

Oui, il y a comme de la grogne dans l'air chez les petiots. On s'est rencontré pour grommeler que cette présidence devrait revenir une fois à la droite (l'UDC) et une fois à la gauche (le PS) et que les deux restantes devraient être occupées à tour de rôle par deux sous-groupes comptant moult formations, l'un plutôt à gauche, l'autre plutôt à droite. A l'UDC, on a estimé que ce n'était pas évident de prévoir assez tôt la force des petiots: «Si on suit la proposition de changement, on se retrouvera chaque fois avec des élections à plusieurs candidats...»

Dans l'histoire, ce sont les radicaux qui étaient visés. Ils avaient en effet maintenu la candidature de Stefan Costa (Langenthal) contre celle de Jakob Etter (PBD, Treiten). Eh bien, c'est Stefan Costa qui est arrivé à bon port pour deux malheureuses petites voix (80 contre 78 et un divers). Nul doute qu'on reparlera de cette affaire de tournus, quitte à donner le tournis à certains.

### Neuhaus sans problème

Il était devenu la victime des autonomistes et de certaines publications parce qu'il avait envoyé au Ministère public un document anonyme sur des mouvements de troupe à Moutier, Christoph Neuhaus. Le Grand Conseil n'a visiblement pas été ébranlé, puisqu'il a élu l'agrarien président du gouvernement par 153 voix, un tout beau score. Le vice-président socialiste Christoph Ammann a recueilli pour sa part 155 voix. Sachez enfin que le valeureux parlement a encore réélu son secrétaire Patrick Trees, ainsi que le chancelier Christoph Auer. Demain, faudra encore élire toutes les commissions et sous-commissions. Mais n'en profitez pas pour aller faire les vôtres!



Pour une fois, ils se sont levés comme un seul homme! STÉPHANE GERBER

### Des drones pour sauver les faons lors des foins? L'EXEMPLE VAUDOIS A SUIVre

Aujourd'hui, environ 3000 faons disparaissent chaque année en Suisse suite à des accidents avec des machines agricoles lors de la période des foins. En relevant ce qui précède, Anne-Caroline Graber (UDC, La Neuveville) précise que pour les agriculteurs, ces accidents ont des implications très négatives sur la qualité du fourrage: «Ils provoquent la contamination du fourrage par des bactéries qui peuvent aller jusqu'à entraîner la mort du bétail.» La députée sait que dans le canton de Vaud, des associations ont lancé l'opération «Sauvetage de faons», qui consiste à offrir gratuitement aux agriculteurs un service de détection à l'aide de drones. Selon la politicienne, l'opération a rencontré un franc succès et Neuchâtel s'y est mis aussi.

Elle souhaite dès lors savoir si le Conseil exécutif a connaissance du problème et quelle est la pratique du canton en matière d'autorisation pour l'utilisation de drones à des fins de sauvetage d'animaux et en particulier de faons. Surtout, Anne-Caroline Graber demande dans sa question écrite comment la pratique bernoise va évoluer. PABR

## Mais pourquoi diable maintenant?

### **JURA BERNOIS**

ORP, Santé bernoise, etc. Certains s'interrogent à propos du calendrier.

Flanqué de sa collègue PS Sandra Roulet et de Peter Gasser (PSA), Hervé Gullotti (PS, Tramelan) s'inquiète de certaines décisions du Conseil exécutif par voie de question écrite.

Ainsi qu'il le rappelle, Berne a lancé une réflexion sur le repositionnement de l'administration décentralisée dans le Jura bernois: «Ses conclusions devraient tomber dans quelques jours. Les premiers signes (création de pools de compétences) sont encourageants. Toutefois, des annonces successives en mai étonnent, car elles impliquent des services cantonaux ou privés implantés dans différentes localités de la région.»

#### Un coup de beco

Le député a ainsi appris par communiqué le 16 mai que le beco allait fermer à l'automne 2018, pour des raisons d'économies, les succursales ORP de La Neuveville, de Moutier et de Saint-Imier, notamment.

«Le lendemain, le 17 mai, le canton annonçait qu'il entendait confier au Service spécialisé de Bienne les tâches de l'antenne d'intégration de la région Bienne-Seebernois, actuellement assurées par l'association Multimondo, cela pour des questions de rendement. Le transfert est prévu pour début 2019. Mul-

timondo, amputé ainsi de

40% de son budget, devra se

restructurer dans ses activi-

tés à Saint-Imier et Moutier

Toujours par communiqué du 31 mai, déplore visiblement le Tramelot, le canton annonçait que Santé bernoise et Contact Fondation aide addiction reprenaient les activités de la Fondation Contact Jura bernois, dès le 1er juillet. «Santé bernoise s'installera à Tavannes.» Malgré ce qui précède, Hervé Gullotti jure croix de bois croix de fer que sa question

ne porte pas de jugement sur la valeur des décisions, ni sur la localisation des services qui s'ensuit. Il attend néanmoins que le Conseil exécutif lui fournisse quelques solides renseignements

### A Bienne?

«Alors qu'on sait que les communes du Jura bernois ont toutes des attentes quant à la répartition de l'administration cantonale décentralisée, quelle est la motivation du Conseil exécutif d'annoncer ces restructurations en partie internes (beco) et en partie externes, basées sur un contrat de prestations (Multimondo), auelaues jours avant la publication des résultats de sa réflexion?» interroge-t-il. Ne craint-il pas d'exaspérer, dans un contexte politique délicat, alors que le Grand Conseil a notamment accepté de transformer en postulat la motion d'Anne-Caroline Graber (UDC)?»

A savoir répartir les services publics retirés de Moutier à l'intérieur du Jura bernois et uniquement en cas d'impérieuse nécessité à Bienne. Bien évidemment, le député se demande si les communes concernées ont été consultées au préalable. PABR